



Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 10 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00045** du - **8 MARS 2023**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 108 Avenue de la Liberté
 94700 Maisons-Alfort

En vue de la réalisation : Construction d'un local ordures ménagères.
Local semi ouvert avec bardage en bois composite et toiture bac acier teinte RAL 7016

Sur un terrain sis Rue des Erables
Cadastré AL149

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - **8 MARS 2023**

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 22 00045** du - **8 MARS 2023** a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,